

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1879.

---

Crédits provisoires à valoir sur des budgets de dépenses pour l'exercice 1880 (1).

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. DEMEUR.

---

MESSIEURS,

Plusieurs budgets pour l'exercice 1880 ne pouvant pas être votés avant le 1<sup>er</sup> janvier, il y a lieu, pour assurer la marche des services, d'accorder au Gouvernement des crédits provisoires.

Ces crédits s'élèvent à la somme de 157,433,000 francs à valoir sur des budgets de l'exercice 1880.

La commission, à l'unanimité de ses membres, vous propose d'adopter le projet de crédits sollicités.

*Le Rapporteur,*

A. DEMEUR.

*Le Président,*

J. DESCAMPS.

---

(1) Projet de loi, n<sup>o</sup> 42.

(2) La commission était composée, de MM. DESCAMPS, président, de MACAR, D'ANDRIMONT, DEMEUR, WASHER, DE LEXHY et VANDAN.

---